

**Article paru le 31 août dans tous les titres du groupe EBRA**



## **Handicap à l'école : les enseignants déplorent un manque de moyens**

Selon une étude Ifop que révèle en exclusivité notre journal, la grande majorité des enseignants sont favorables à la présence d'élèves en situation de handicap dans leur classe. Mais ils déplorent un manque de formation et de moyens alloués au dispositif de l'école inclusive.

Inclure les [enfants en situation de handicap dans les classes ordinaires](#), les enseignants y sont plus que favorables ! À condition d'être formés et de disposer de moyens suffisants pour adapter leurs enseignements à chaque type de handicap. Telle est la conclusion tirée de l'étude de l'Ifop commandée par 11 associations de parents d'élèves et de défense d'un handicap, que votre journal vous révèle en exclusivité (\*).

Ils sont 95 % à adhérer à l'insertion des enfants en fauteuil roulant ou à mobilité réduite, 88 % pour les enfants avec des troubles "dys" (comme la dyslexie, la dysphasie...), 76 % pour les enfants sourds, et 73 % pour les enfants aveugles. Le résultat est un peu plus nuancé pour les enfants autistes (58 %), les enfants avec des déficiences intellectuelles telles que la trisomie 21 (58 %) ou encore les enfants avec des troubles psychiques, comme les troubles psychotiques, les TOC, les troubles bipolaires... (44 %).

« Adapter sa pédagogie profite à toute la classe »

« Pour le professeur, il y a une grande satisfaction professionnelle, explique Emmanuel Guichardaz, de l'association Trisomie 21 France. Les enseignants se rendent aussi compte qu'adapter leur pédagogie aux élèves en situation de handicap profite à tous les élèves de la classe. » Par exemple, écrire au tableau la tâche à faire, ou créer un binôme entre un élève en difficulté et un élève sans, permet à ce dernier de reformuler le savoir et ainsi de consolider ses acquis. Parmi les enseignants à avoir accueilli un élève handicapé, 68 % affirment que cela a eu un impact positif sur leur vie professionnelle. Un chiffre non négligeable quand on sait qu'à la rentrée 2022, plus de 430 000 élèves en situation de handicap étaient accueillis dans les établissements scolaires du pays, plus de 10 000 dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) et 67 000 en établissement hospitalier ou [médico-social](#), selon le ministère de l'Éducation nationale.

D'ailleurs, la scolarisation d'élèves en situation de handicap est perçue par les enseignants comme un droit à 90 % avant d'être une obligation professionnelle (83 %). Plus de 8 répondants sur 10 considèrent même cela normal, un chiffre qui grimpe à 91 % pour les professeurs de moins de 35 ans. Cela s'explique par le changement de culture éducative en France. « Pendant des années, la France a pris en charge les élèves de manière protectrice mais ségrégative. Il y a des enseignants qui ont fait la majorité de leur carrière dans l'idée

que l'école n'était pas faite pour tous et que pour les élèves handicapés, il y avait des établissements spécialisés, explique le cadre associatif. Les plus jeunes recrues, elles, ont été élevées dans la culture de l'inclusion car les politiques nationale et internationale ont évolué en ce sens depuis les années 2000. »

## Un manque cruel de formation

Mais pour plus de 9 enseignants sur 10, l'accueil des enfants en situation de handicap est une démarche à accompagner davantage. « Le premier levier pour accompagner l'inclusion c'est l'allègement de la taille de la classe », plaide Guislaine David, cosecrétaire générale et porte-parole du FSU-Snuipp, premier syndicat enseignant du premier degré. « On milite depuis des années pour 20 élèves par classe. » Ensuite, la professeure des écoles souligne le [manque criant de formation](#) sur la prise en compte des différents handicaps : « On a un retard très important en termes de formation des enseignants et les professionnels spécialisés qui pourraient nous aider, comme les infirmières, les psychologues scolaires ou les AESH, se réduisent à peau de chagrin. C'est un peu la débrouille pour le professeur qui se renseigne de son côté, auprès des collègues. Rien n'est prévu par l'institution ».

Enfin presque. Un module de 25 heures de cours a été inclus en formation initiale pour les apprentis professeurs des écoles. « Oui, mais c'est de la formation initiale et cela ne concerne pas, par exemple, les contractuels de l'Éducation nationale, de plus en plus nombreux car le métier manque d'attractivité », répond Guislaine David. À cela faut-il ajouter [le manque d'AESH](#), indispensables à l'école inclusive, parfois mal formés pour prendre en charge les handicaps des enfants face à eux.

## « J'aimerais que mon expérience soit la même pour tous »

Une situation que Marlène Fargues, membre de Trisomie 21 France, a la chance de ne pas connaître. Mère d'un petit Noah de 9 ans qui fait sa rentrée en CM1 à Paris, elle a connu cinq AESH différents depuis l'entrée de son fils en maternelle. « On a eu la chance d'avoir un parcours fluide pour l'instant avec les AESH. Il y a bien eu quelques soucis avec certains, mais ils ne sont pas restés longtemps », explique-t-elle.

Elle n'a pas connu le manque d'accompagnant dans les établissements scolaires, car son fils est lourdement atteint de trisomie 21, et donc « son dossier a été mis au-dessus de la pile ». Sauf en CP, où l'AESH a manqué à l'appel : « Fort heureusement, on a eu de la chance car l'enseignante a très bien pu suivre Noah. Mais cela n'a été rendu possible que parce que l'effectif de la classe était faible ». Et la mère d'être optimiste : « J'aimerais que mon expérience soit la même pour tous. On a conscience que ce qu'on demande à l'école n'est pas facile, ça demande des adaptations, mais ce n'est pas parce que ce n'est pas facile qu'il ne faut pas le faire. Quand ça se passe bien, c'est bien pour tout le monde ».

(\*) L'enquête a été menée sur un échantillon de 601 personnes représentatives des corps enseignant de l'école primaire au lycée. Elle a été réalisée par l'Ifop sur demande de 11 associations : l'ASEI, l'ANPEA, APF France handicap, Droit au Savoir, le GAPAS, la FCPE, la FISAF, la FNASEPH, la Fédération PEEP, Trisomie 21 France, et Unanimes